

**AU MOMENT OU MACRON ET LES  
AUTRES HAUTS FONCTIONNAIRES  
VEULENT BAISSER LES AIDES  
SOCIALES**

**AU MOMENT OU ILS VEULENT  
SUPPRIMER LES SALAIRES DES  
CHOMEURS POUR NON RECHERCHE  
D'UN TRAVAIL QUI N' EXISTE PAS**

**AU MOMENT OU ILS SUPPRIMENT LES  
CONTRATS AIDES , BAISSSE LES  
APL ETC CAR IL PARAIT QUE CELA COUTE  
TROP CHER**

**AU MOMENT OU AUCUN PATRON ( OU PRESQUE )  
N'A DROIT A DES ALLOCATONS CHOMAGE**

**ET AVEC LA BENEDICTION DES  
SYNDICATS ET DES PARTIS  
POLITIQUES QUI TROUVENT CELA  
NORMAL**

# Une prime de 3.000 euros devrait être versée, dès septembre, aux enseignants

**des écoles et collèges des quartiers difficiles. Mais il pourrait y avoir des conditions...**

Jean-Michel Blanquer songerait à conditionner le versement de la prime de 3.000 euros promise aux enseignants des écoles et collèges des quartiers prioritaires, rapporte Les Echos. Le versement, d'abord envisagé sous la forme de trois parts, ne serait pas automatique d'après le quotidien.

**>> A lire aussi [Bientôt une prime pour les enseignants en zones difficiles](#)**

Dans le détail, une partie pourrait être modulable et soumise à la réalisation d'un projet collectif, voire aux résultats des élèves. Ce qui conduit le quotidien à parler de « prime au mérite collectif », dans le sillage des déclarations de Gérald Darmanin qui avait envisagé, pour les agents publics, « la généralisation de la rémunération au mérite au niveau collectif et individuel » pour les agents publics.

Le ministère de l'Education, contacté par Les Echos, affirme toutefois que « l'idée d'une part modulable n'est pas du tout arrêtée », que « tout est sur la table », et que les conditions de versement « doivent être discutées avec les partenaires sociaux ».

**>> A lire aussi [Éducation: Blanquer prône un retour aux fondamentaux](#)**

En cas d'adoption d'une part modulable, une « agence de diagnostic et d'accompagnement » pourrait servir à évaluer les projets et les efforts des enseignants tous les trois ans, comme l'avait suggéré l'entourage d'Emmanuel Macron durant sa campagne. « Cette agence d'évaluation est une possibilité, il y en a d'autres », précise le ministère.

Ces conditions pourraient notamment tourner autour de la durée de séjour de l'enseignant dans l'établissement afin de limiter les changements d'équipes pédagogiques.

**Par ailleurs, les assistants d'éducation (AED) pourraient être exclus du dispositif.**

**CETTE PRIME S' AJOUTERA A LA PRIME DE 2312 EUROS DEJA ATTRIBUEE.**

**ET LA AUSSI, LES ASSISTANTS D'EDUCATION NE SONT PAS CONCERNES**

**AVEC LA BENEDICTION DES SYNDICATS**